



Une question  
de survie

INFO-NÉGO n° 26

8 décembre 2025



12 ET 15 DÉCEMBRE 2025

# DEUX JOURNÉES DE NÉGOCIATION DÉTERMINANTES POUR UN RÈGLEMENT AVANT LES FÊTES

**Malgré toutes nos tentatives visant à accélérer les négociations, force est de constater que le gouvernement ne partage pas notre sentiment d'urgence, après quelque 40 rencontres tenues à ce jour.**

Lors des dernières séances de négociation, nous avons proposé au gouvernement plusieurs moyens d'atteindre ses objectifs de flexibilité et de mobilité de main-d'œuvre, dans le respect des droits de tous les paramédics du Québec. Nous avons indiqué à nos vis-à-vis que ce faisant, nous répondions entièrement à ses demandes de contreparties. Quant à nous, le gouvernement doit maintenant mettre sur la table le règlement financier du secteur public.

## La partie patronale, peu disponible

Afin d'avancer, nous avons proposé de nombreuses dates de négociation d'ici la fin de l'année. En effet, notre comité de négociation est disponible presque tous les jours d'ici la fin de l'année. Cependant, la partie patronale n'a soumis qu'une seule date supplémentaire! Nous avons ainsi deux journées fixées d'ici la fin de l'année : le 12 et le 15 décembre.

Si les porte-paroles patronaux ont des mandats et qu'ils ont une réelle volonté d'avancer, nous pourrions faire beaucoup de chemin d'ici le 15 décembre. On peut penser que si ces journées sont productives, le gouvernement souhaitera poursuivre les échanges et trouver un règlement avant les Fêtes. Nous jugerons l'arbre à ses fruits dès le 12 décembre. Le gouvernement mettra-t-il sur la table le règlement négocié avec le Front commun du secteur public maintenant que nous avons identifié des contreparties acceptables? Cela permettrait de poursuivre la négociation sur nos autres demandes, telles que la rémunération. Nous le saurons rapidement.

Si nous n'arrivons pas à un règlement à court terme, nous devrons encore augmenter la pression. Deux mobilisations se tiendront cette semaine et d'autres sont en préparation.

**Notre comité de mobilisation planche sur des moyens beaucoup plus musclés, qui nous permettront de relancer rapidement la mobilisation début 2026 si l'employeur choisit d'étirer encore inutilement les travaux. Si le gouvernement choisit de faire traîner les choses, nous pouvons d'ores et déjà annoncer qu'en 2026, ça va brasser!**



*Les membres du Syndicat des paramédics de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec – CSN ont profité de la période des Fêtes pour attirer l'attention sur deux enjeux majeurs : leurs conditions de travail et la solidarité envers les familles dans le besoin.*